

Perspectives 2025 : l'industrie de la construction poursuit sur sa lancée.

Montréal, le lundi 16 décembre 2024 – Selon l'étude *Perspectives 2025*, publiée par la Commission de la construction du Québec (CCQ), malgré le contexte d'incertitude, l'année 2025 augure un niveau record dans l'industrie de la construction, avec 211,5 millions d'heures attendues (+1 %). L'année 2024 se terminera avec 210,0 millions d'heures, en hausse de 1 % après le faible repli de 2023.

Faits saillants

Après avoir atteint un niveau jamais égalé avec 41,0 millions d'heures (+4 %) en 2024, le secteur **génie civil et voirie** connaîtra un léger retrait qui sera de courte durée, car les prochaines années feront place à de nombreux projets en lien avec le Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec. Ce léger ralentissement à 40,5 millions d'heures travaillées (-1 %) s'explique par un ralentissement des dépenses dans le réseau routier en 2025 et 2026.

En 2024, la filière batteries a stimulé **le secteur industriel** avec 14,5 millions d'heures travaillées, un gain de 24 % par rapport à 2023. En 2025, l'ascension se poursuit, avec une hausse de 14 % des activités qui se traduira par 16,5 millions d'heures. Néanmoins, certaines incertitudes planent actuellement autour de la filière.

Alors que les investissements des trois dernières années au Plan québécois des infrastructures ont atteint leur sommet pour les bâtiments institutionnels en 2024, une légère baisse de 2,1 % est prévue pour le **secteur institutionnel et commercial** en 2025, avec une anticipation de 116,5 millions d'heures. La portion du résidentiel en hauteur, aussi inclus dans ce secteur, sera aussi ralentie en 2025 par les mises en chantier de ce type qui ont connu un plancher en 2023 et auront encore des effets à venir.

Le secteur **résidentiel** sortira de son creux, et une hausse de 7 % est attendue, avec 38,0 millions d'heures. Le besoin de logements et le retour au taux d'équilibre disposeront le secteur à remonter. Un total de 48 000 mises en chantier sont également attendues en 2025.

Des besoins de main-d'œuvre qui demeurent importants

Perspectives 2025 annonce plus de 211,5 millions d'heures travaillées en 2025, ce qui maintient la pression sur la demande de main-d'œuvre. À cet effet suivra au printemps la publication de l'étude sur les besoins de main-d'œuvre de l'industrie, en tenant compte du Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec ainsi que l'ensemble des projets du Plan québécois des infrastructures (PQI).

« Pour l'année 2024, l'industrie a livré sur les chantiers au Québec 3 % de plus en nombre d'heures que les perspectives annoncées (210,0 VS 202,0 millions d'heures); pour faire image, ce volume se traduit par l'équivalent de la réalisation de 40 barrages La Romaine, du jamais vu depuis 1970. En 2025, nous demeurerons vigilants, car l'activité économique se maintiendra à de hauts niveaux malgré les incertitudes que vivront les secteurs industriel ainsi qu'institutionnel et commercial. C'est pourquoi la CCQ prend acte du carnet de commandes ambitieux de la prochaine année en réitérant son engagement de poursuivre son travail avec toutes les parties prenantes de l'industrie afin d'assurer une main-d'œuvre compétente et en nombre suffisant sur les chantiers du Québec. »

Audrey Murray, présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec.

« L'industrie de la construction au Québec continue de démontrer sa résilience et sa capacité d'adaptation. Les perspectives pour 2025 confirment une demande soutenue, notamment grâce aux besoins importants d'Hydro-Québec et à la remontée notable des heures travaillées dans le secteur résidentiel. Ces dynamiques représentent à la fois des défis et des opportunités pour notre main-d'œuvre qualifiée. En 2024, notre gouvernement a adopté deux lois phares qui contribueront à ce que l'industrie construise plus et mieux, en répondant aux besoins de nos collectivités tout en assurant une qualité et une sécurité accrues. Nous demeurons engagés à collaborer avec les acteurs de l'industrie pour répondre à ces besoins cruciaux et soutenir la vitalité économique de notre province. »

Jean Boulet, ministre du Travail, ministre responsable de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Télécharger la publication [Perspectives 2025](#) de la CCQ

Source : Johanne Brunet
Direction des affaires publiques et des communications
514 237-6250
medias@ccq.org
Site Web: ccq.org
[Facebook.com/ccq](https://www.facebook.com/ccq)